AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin\_Registre de copies de lettres envoyées\_CNAM FG 15 (8)ItemJean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 23 mai 1865

# Jean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 23 mai 1865

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

#### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur le document source

CoteFG 15 (8)
Collation2 p. (19r, 20v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers. Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 23 mai 1865, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 30/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45286

## Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### **Présentation**

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>23 mai 1865</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
Destinataire<u>Oudin-Leclère, Louis (1803-1885)</u>
Lieu de destinationVervins (Aisne)

## **Description**

RésuméSur le départ de Vigerie. Godin explique à Oudin-Leclère que Vigerie, qui est poursuivi, lui a annoncé son prochain départ et qu'il cherche déjà à lui trouver un successeur ; que l'assignation qui lui a été faite sur les appointements de Vigerie sera de courte durée. Il lui signale que Vigerie a prélevé deux mois d'appointements d'avance et lui demande quoi faire pour en obtenir le remboursement. Sur le tarif de l'octroi de la ville de Guise : Godin explique à Oudin-Leclère qu'il intente un procès pour contester devoir payer le tarif de la chaux hydraulique pour de la chaux vive, qu'il va perdre ce procès, mais qu'il veut à cette occasion publier un petit exposé énumérant les refus que lui oppose la ville de Guise depuis qu'il s'y trouve : il demande conseil à Oudin-Leclère sur cette publication ; il lui précise qu'il est conseiller municipal et veut s'opposer à une interprétation arbitraire du tarif de l'octroi.

#### Mots-clés

Consultation juridique, Emploi, Impôts, Ressources naturelles, Transport de marchandises

Personnes citées<u>Vigerie</u>, A. Lieux cités<u>Guise</u> (Aisne)

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 28/02/2023 Dernière modification le 18/09/2023



